



## Fiche 3: IFN3 – biodiversité

le 16 mars 2010

---

# La forêt suisse prend un aspect plus naturel

**La forêt joue un rôle clé pour la biodiversité en Suisse. Depuis le dernier inventaire forestier national, plusieurs indicateurs de la qualité du milieu naturel de nos forêts décrivent une tendance positive: la diversité structurelle s'accroît, le rajeunissement, déjà naturel la plupart du temps, augmente encore, la part de bois mort est en hausse. Mais il faut encore valoriser davantage de lisières au plan écologique, étendre la superficie des réserves et mieux répartir le bois mort à l'échelle régionale.**

La forêt joue un rôle déterminant pour la diversité des espèces de plantes, de champignons, d'animaux et de petits organismes vivants. En Suisse, quelque 20 000 espèces animales en dépendent, soit près de la moitié de la faune indigène. Bien qu'exploitées depuis des siècles, nos forêts, avec leur végétation majoritairement naturelle, font partie des écosystèmes relativement proches de l'état naturel. Les plantes forestières constituent aussi le groupe écologique présentant le plus faible pourcentage d'espèces menacées. Et pourtant, 42 % des grands champignons et lichens fortement liés à la forêt figurent sur Liste rouge. C'est dire qu'il existe aussi de gros déficits écologiques dans ce milieu.

La qualité du milieu naturel en forêt se mesure par divers indicateurs tels que la diversité des essences et des structures, l'ampleur du rajeunissement naturel, la part des essences ligneuses exotiques, l'offre de bois mort, l'aspect naturel et la superficie des réserves protégées.

### Légère amélioration de la qualité du milieu naturel

L'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), qui a analysé l'évolution depuis le dernier inventaire forestier national en 1995, constate des tendances positives pour plusieurs indicateurs de la biodiversité en forêt. Par exemple, le rajeunissement des peuplements est majoritairement naturel: 92 % des jeunes forêts se créent sans intervention humaine. Sur le Plateau, en particulier, la situation s'est nettement améliorée. Actuellement, on ne plante de jeunes arbres pratiquement que pour fortifier les forêts protectrices, établir des populations écologiquement plus stables ou accroître la diversité des espèces, par exemple dans les pessières pures.

Le recul de l'épicéa dans l'aire de forêts feuillus du Plateau a aussi entraîné une diminution de la surface des forêts peu naturels ces dix dernières années. Les peuplements sont d'aspect naturel sur 53 % de l'ensemble de l'aire forestière en Suisse, tandis que le

pourcentage de mélange des essences peu naturelles a reculé à 10 %. En outre, la qualité écologique des biotopes forestiers s'est améliorée au cours des vingt dernières années.

Le troisième IFN enregistre également un élargissement de l'aire forestière présentant une haute diversité structurale (40 % contre 29 % lors du dernier recensement). Sur le Plateau notamment, les zones boisées se sont quelque peu éclaircies, du moins ponctuellement, ce qui favorise de nombreuses espèces animales et végétales nécessitant des structures forestières espacées qui offrent beaucoup de lumière et de chaleur. De ce point de vue, la tempête Lothar a eu un effet positif sur la qualité du milieu naturel. Mais d'autres facteurs, comme l'intensification de l'exploitation du bois, la sécheresse de 2003 et les dégâts dus au bostryche qui s'en sont suivis, ont aussi contribué de manière décisive à réduire la densité des peuplements dans les forêts à vocation de production de bois.

### **Sur la bonne voie – mais pas encore au but**

Une tendance continue à l'obscurcissement des forêts dans les Alpes, ce qui va à l'encontre des buts de la biodiversité, s'oppose à l'évolution visée sur le Plateau. Dans les autres domaines, en revanche, nous sommes sur la bonne voie. Grâce à un entretien ciblé des lisières, le manteau forestier et l'ourlet herbacé, éléments précieux sous l'angle de la biodiversité, sont mieux formés aujourd'hui que vers 1995, même si l'objectif poursuivi par la Confédération dans le programme forestier suisse (une valorisation écologique sur un cinquième de la longueur des lisières) n'est pas encore atteint.

S'agissant du bois mort, la tendance générale va également dans la direction souhaitée. En effet, les réserves de bois d'un diamètre supérieur à 12 cm ont augmenté de façon marquante à plus de 18 m<sup>3</sup> par hectare en moyenne suisse; plus de la moitié étant des arbres secs sur pied. Si l'on englobe dans le calcul les tiges d'essences non déterminable et les tiges et branches d'un diamètre minimal de 7 cm, le résultat avoisine même 33 m<sup>3</sup> par hectare. La plupart du bois mort est cependant réparti très irrégulièrement aux plans tant régional que topographique. C'est dans les Préalpes et Alpes de l'ouest que l'on trouve les plus grandes réserves, entre autres une conséquence de Lothar. Par contre, le bois mort est quasiment inexistant dans de vastes parties des forêts économiques du Plateau et du Jura.

### **La Confédération encourage la biodiversité en forêt**

Dans le cadre des conventions-programmes avec les cantons prévues par la nouvelle péréquation financière (RPT), la Confédération investit près de 39 millions de francs dans la valorisation de la diversité biologique en forêt entre 2008 et 2011. Cette mesure comprend l'aménagement de réserves forestières et d'îlots de vieux bois ainsi que la valorisation ciblée d'espèces animales et végétales prioritaires et de leurs habitats. Les réserves forestières s'étendent actuellement sur quelque 400 km<sup>2</sup>, soit 3 % de l'aire forestière du pays. Selon le programme forestier suisse, ce pourcentage devrait atteindre 5 % d'ici à 2015 et 10 % d'ici à 2030.

Il y a des retards à combler surtout au niveau des grandes réserves forestières naturelles, car la plupart des surfaces protégées couvrent actuellement moins de 20 hectares. Or 30 à 40 hectares au minimum seraient généralement nécessaires pour atteindre l'objectif visé, à savoir un développement naturel de la forêt. C'est pourquoi la Confédération encourage par des incitations financières la création de vastes réserves. Des surfaces de 500 ha d'un seul tenant sont plus utiles à la biodiversité qu'un morcellement en plusieurs petites réserves subissant de fortes influences sur leurs lisières. La Confédération vise donc d'ici à 2015 au moins quinze grandes réserves forestières d'une superficie minimale de 500 hectares réparties entre les grandes régions de Suisse.

### **Renseignements**

- M. Markus Bolliger, section Chasse, faune sauvage et biodiversité en forêt, division Gestion des espèces, OFEV, tél. 031 324 77 87
- M. Urs-Beat Brändli, directeur du service scientifique de l'IFN, WSL-FNP, tél. 044 739 23 43

## **Internet**

- [www.environnement-suisse.ch/foret](http://www.environnement-suisse.ch/foret) > Forêts > Diversité biologique
- [www.lfi.ch](http://www.lfi.ch)

## **Rapport des résultats de l'IFN3**

- Le rapport sur le troisième Inventaire forestier national peut être obtenu gratuitement (contre paiement des frais d'envoi) auprès de la boutique WSL: [www.wsl.ch/eshop](http://www.wsl.ch/eshop)